



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)
Assemblée générale annuelle du conseil d'administration (CA)
tenue le lundi 25 avril 2022**

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle de l'année 2022 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 25 avril 2022 à 19 h sur Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
M. Fabien Abitbol	Vice-président
Mme Rose Savard-Paquet	Secrétaire
Mme Maggy Desgagnés	Trésorière
M. Steve Brillant	Administrateur
M. Louis Dumoulin	Administrateur
Mme Claudia Nguyen	Administratrice
Mme Ludivine Piacentile	Administratrice

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

ABSENCES :

Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon	Administratrice
-------------------------------------	-----------------

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
Mme Anne Pelletier	Scrutatrice, Conseillère en consultations publiques
M. Julien Roy	Président de la Société de développement commercial (SDC) Faubourg Saint-Jean et directeur général intérimaire
Mme Mylène Bernard	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 35 citoyens assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- | | | |
|-----------|---------|---|
| 22-AGA-01 | 19 h 00 | Ouverture officielle de l'assemblée générale annuelle |
| 22-AGA-02 | 19 h 02 | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| 22-AGA-03 | 19 h 05 | Ouverture de la période électorale <ul style="list-style-type: none">➤ Présentation du déroulement des élections➤ Appel de candidatures➤ Présentation des candidates et candidats et début du scrutin |
| 22-AGA-04 | 19 h 20 | Présentation du prochain plan d'action du CQSJB |
| 22-AGA-05 | 20 h 00 | Période d'information de la conseillère municipale |
| 22-AGA-06 | 20 h 15 | Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) du 26 avril 2021 |
| 22-AGA-07 | 20 h 20 | Rapport annuel et états financiers 2021 <ul style="list-style-type: none">➤ Présentation du rapport annuel➤ Présentation des états financiers➤ Période de questions et de commentaires du public➤ Ratification du rapport annuel et des états financiers➤ Nomination des signataires (deux) des états financiers |
| 22-AGA-08 | 21 h 00 | Fermeture du scrutin, dépouillement et annonce des résultats |
| 22-AGA-09 | 21 h 10 | Période du public |
| 22-AGA-10 | 21 h 15 | Levée de l'assemblée |

22-AGA-01 Ouverture officielle de l'assemblée générale annuelle

Mme Alexandra-Maude Grenier ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens présents.

Elle en profite pour annoncer la prochaine corvée de nettoyage printanier, dont la date sera annoncée sur la page Facebook du conseil de quartier prochainement.

22-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Alexandra-Maude Grenier donne lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M. STEVE BRILLANT, DÛMENT APPUYÉ PAR MME MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Adopté à l'unanimité.

22-AGA-03 Ouverture de la période électorale

➤ Présentation du déroulement des élections

M. Daniel Leclerc, président d'élection, explique d'abord que tous les citoyens résidant sur le territoire du quartier Saint-Jean-Baptiste pourront prendre part aux votes et appuyer les propositions pendant l'assemblée générale annuelle.

Il explique ensuite que le conseil de quartier, interlocuteur privilégié de la Ville de Québec, permet aux citoyens d'exprimer leur opinion et leurs besoins à l'égard d'enjeux touchant leur quartier, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire, l'aménagement de propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. Le conseil peut également être mandaté par la Ville pour tenir des consultations publiques lors de modifications aux règlements de zonage, par exemple.

Le conseil de quartier est composé de 11 membres, 8 administrateurs élus résidant dans le quartier et 3 membres nommés par cooptation pouvant résider dans le quartier, ou représenter une entreprise ou un organisme dont le siège y est situé. La conseillère du District, Mme Mélissa Coulombe-Leduc, y tient un rôle non votant. La moitié des postes élus sont renouvelés chaque année.

➤ Appel de candidatures

Cette année, 2 postes d'hommes, 2 postes de femmes et 3 postes cooptés sont ouverts. Les candidatures ont été soumises et validées avant l'assemblée. Vu leur grand nombre, le conseil procédera à un scrutin par l'intermédiaire de l'application Zoom.

➤ Présentation des candidates et candidats et début du scrutin

M. Leclerc invite les candidats à se présenter :

M. William Philippon

M. Philippon est économiste au ministère de l'Économie et de l'Innovation. Il habite le quartier depuis quatre ans et y est propriétaire depuis un an. Il souhaite s'impliquer dans sa communauté

et se faire une voie ouverte et inclusive pour les citoyens, leurs préoccupations et leurs idées. Les enjeux auxquels il souhaite contribuer sont le transport collectif, le compostage, l'aménagement urbain, la circulation routière, la culture et le rayonnement de la rue Saint-Jean. Il a le désir d'améliorer la vie de quartier et l'adhésion communautaire par des activités de rassemblement et autres initiatives sociales. L'accès au logement est également au nombre de ses préoccupations.

M. Fabien Abitbol

Entré au conseil d'administration en 2014, M. Abitbol a une formation en journalisme et habite le quartier Saint-Jean-Baptiste depuis octobre 2012. Parmi les premières tâches qui lui ont été confiées, on compte le dossier des graffitis. La ville a d'ailleurs adopté un plan de lutte contre les graffitis en 2018. Il s'est également impliqué dans d'autres organismes, notamment le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (COMPOP), au sein duquel il s'occupe du dossier de l'aménagement urbain.

M. Charles Beaudoin-Jobin

M. Daniel Leclerc signale que deux appuis sont manquants. Trois citoyens présents à l'assemblée appuient la candidature de M. Beaudoin-Jobin pendant qu'il se présente.

M. Beaudoin-Jobin, professeur de sociologie au cégep de Sainte-Foy, est membre d'une coopérative d'habitation dans le quartier depuis huit ans. Il a à cœur plusieurs formes d'engagement social, tant politique que communautaire, puisqu'il agit à titre de bénévole dans différents organismes communautaires de Québec. En partenariat avec un centre de recherche de l'Université Laval, il a entrepris des recherches sur les laboratoires urbains et croit d'ailleurs que certaines idées étudiées dans le cadre de ce projet pourraient être intéressantes pour le quartier. Les enjeux qui l'interpellent sont les suivants : les inégalités, l'accès au logement, le vivre ensemble, l'écologie, les pistes cyclables et rues partagées, etc.

M. Leclerc invite maintenant les candidates à se présenter :

Mme Ludivine Piacentile

Née dans le quartier, Mme Piacentile a à cœur de rassembler à nouveau les citoyens du quartier autour d'enjeux qui les reflètent tous : hausse des loyers, verdissement, etc. Elle souhaite trouver des solutions pour redonner l'envie aux citoyens de voter et de participer aux assemblées du conseil, que ce soit en ramenant les assemblées devant le parvis ou en organisant dans un pub du quartier, par exemple.

Mme Rose Savard-Paquet

Mme Savard-Paquet est entrée au conseil de quartier il y a un an et demi et habite dans Saint-Jean-Baptiste depuis près de six ans. Après ces deux années de pandémie, elle ressent une effervescence dans le quartier et souhaite voir son mandat se poursuivre. La question de la mobilité est un de ses principaux intérêts, raison pour laquelle elle a rejoint le comité de la sécurité routière. Travaillant en urbanisme et en environnement, les dossiers liés à l'aménagement du territoire et aux rues conviviales lui tiennent évidemment à cœur.

Mme Marie-Andrée Lefebvre

Possédant un BAC en communication politique et une maîtrise en sciences politiques, Mme Lefebvre travaille au ministère des Relations internationales. Elle souhaite s'impliquer au conseil, entre autres pour agir sur la médiation des tensions qui se font sentir dans le cadre de certains dossiers, tels que celui de la place de l'automobile dans le quartier. Elle souhaite rallier les gens autour de priorités communes et contribuer à la vie démocratique de son milieu de vie. Mme Lefebvre réside dans Saint-Jean-Baptiste depuis plusieurs années, est propriétaire d'un

duplex dont elle loue le rez-de-chaussée et est membre du conseil d'administration du CPE que fréquente sa fille. Elle se dit particulièrement sensible aux réalités des familles dans le quartier, ainsi qu'aux enjeux que sont les espaces verts, l'accès au logement, la sécurité routière, la vie de quartier et son animation.

Mme Claudia Nguyen

Ayant emménagé dans le quartier en juin 2020, Mme Nguyen a commencé à s'impliquer dans le conseil en décembre 2020. L'un des dossiers auxquels elle s'est intéressée depuis est celui de la sécurité routière, projet qu'elle coordonne et sur lequel elle souhaite continuer à travailler activement. Un autre enjeu qui l'interpelle est celui de la diversité commerciale. Un représentant de la SDC siège désormais au CQSJB et elle croit qu'à l'inverse, un membre du conseil pourrait également être présent à la SDC, ce qui renforcerait le lien entre les deux instances. Dans les derniers mois, elle a tenu à l'œil le projet de tramway, de façon à s'assurer que le quartier conserve ses acquis, mais aussi pour manifester son appui au projet lorsque nécessaire. Mme Nguyen souhaite donc poursuivre le travail amorcé dans la dernière année.

Mme Virginie Couillard

Enseignante au secondaire, Mme Couillard habite dans Saint-Jean-Baptiste depuis 2008. Avidée de jardinage, elle aimerait travailler sur le verdissement du quartier, de manière à le rendre plus accueillant. L'aménagement du parc Richelieu, le jardinage urbain et la mobilité hivernale sont les enjeux qui lui tiennent principalement à cœur.

22-AGA-04 Présentation du prochain plan d'action du CQSJB

L'ancien plan d'action du CQSJB arrivant à échéance en 2019, l'élaboration de la nouvelle mouture a été amorcée cette même année, mais fut interrompue par la pandémie. Les travaux ont donc repris officiellement en 2021. Mme Alexandra-Maude Grenier présente aujourd'hui le *Plan d'action 2022-2027*.

Ce dernier est notamment basé sur les réponses des citoyens au sondage effectué en octobre 2021, auquel 162 répondants ont participé.

À la suite d'une analyse des besoins et intérêts des citoyens, le CQSJB a établi les 5 grands axes de son plan d'action, chacun subdivisé en différentes orientations et actions auxquelles seront associés des comités de travail :

1. Bonifier et maintenir la qualité de vie dans le quartier :

- Préserver et s'assurer d'une diversité dans les services de proximité :
 - Appuyer les initiatives qui assurent une complémentarité commerciale
 - S'impliquer dans les démarches visant à pallier les manques de service
- Améliorer l'accès au logement et à la propriété :
 - Promouvoir une pluralité de logements et de propriétés accessibles
 - Participer à l'élaboration de politiques et programmes liés à l'habitation
- Conserver l'aspect inclusif et sécuritaire du quartier :
 - Lancer et soutenir des initiatives qui viennent en aide aux populations vulnérables
 - Conscientiser la Ville à l'importance de la propreté du quartier
 - Contribuer à diminuer le nombre de vols et d'incidents de vandalisme dans le quartier

2. Veiller à l'aménagement et au verdissement du quartier :

- Développer des îlots de fraîcheur dans le quartier :
 - Accélérer la déminéralisation du quartier en proposant des surfaces à déminéraliser ainsi que les projets pertinents à celles-ci
 - Démarrer et collaborer à des initiatives visant à augmenter la canopée
- S'assurer que les espaces verts du quartier soient fonctionnels et agréables :
 - Collaborer aux projets futurs et suggérer de nouveaux aménagements à des parcs existants
- Favoriser les initiatives artistiques dans le quartier :
 - Renforcer la présence d'art urbain dans le quartier en appuyant les projets et en servant d'intermédiaire entre les parties

3. Préserver et mettre en valeur le patrimoine :

- Participer aux initiatives de préservation du caractère architectural du quartier :
 - Collaborer à une vision de réappropriation de l'église Saint-Jean-Baptiste
 - S'impliquer dans la refonte des différents programmes de subventions
- Soutenir les projets qui font découvrir l'histoire du quartier
 - Établir des partenariats dans le cadre de différentes initiatives citoyennes ou d'organismes

4. Assurer l'équilibre entre la sécurité des usagers et l'accessibilité au quartier :

- S'impliquer dans le choix des aménagements à faire pour assurer la sécurité routière :
 - Appuyer et proposer des projets visant à déplacer et réduire la circulation de transit
 - Participer à la sécurisation des parcours scolaires
 - Soutenir l'ajout d'infrastructures cyclables
- Consolider la cohabitation des modes de transport :
 - Soutenir la pérennisation et l'augmentation en nombre des rues partagées
 - Collaborer à l'atténuation des enjeux liés au stationnement
 - Établir une hiérarchisation des rues selon les modes de déplacement
 - Émettre des recommandations visant à conserver et améliorer les options en matière de transport collectif
- Amélioration de l'entretien de la voie publique :
 - Mettre en place des actions afin de responsabiliser les propriétaires quant au déneigement et au déglacage
 - Renforcer la nécessité de l'entretien des trottoirs et en faire le suivi
 - Veiller à identifier les problématiques d'entretien des rues

5. Affirmer le rayonnement du conseil de quartier :

- Augmenter la visibilité du conseil de quartier et mobiliser les citoyens
 - Renforcer le pont avec les citoyens en organisant des rencontres informelles et en rendant nos assemblées plus attrayantes
 - Faire connaître davantage le rôle du conseil de quartier et exploiter son pouvoir d'initiatives
 - Créer et entretenir des liens avec les organismes et commerçants
 - Faire une veille des programmes et subventions pouvant être mis de l'avant par le conseil de quartier

À la suite de cette présentation du plan d'action, les administrateurs en place invitent les citoyens à exprimer leur point de vue.

Mme Marie-Andrée Lefebvre félicite le CA et se dit très inspirée par le plan d'action, qui représente bien les préoccupations des gens du quartier. En ce qui concerne la préservation du patrimoine, elle en profite pour demander quel est le rôle du CQSJB dans le dossier de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Mme Alexandra-Maude Grenier explique que le projet a été repris par la nouvelle administration municipale et que le conseil de quartier, tenu informé de l'avancement du dossier, n'a toutefois pas de rôle actif pour le moment. Conscient des besoins du quartier et souhaitant que l'église soit réinvestie par la communauté, le CA a formulé des recommandations en ce sens. Dans le futur, lorsque des décisions seront prises pour la future vocation de l'église, il sera alors consulté.

Mme Marie Leclerc, ancienne conseillère municipale et représentante de l'organisme Régénération Bon-Pasteur, félicite également le conseil pour son travail. Elle signale la présence d'un lieu méconnu du patrimoine religieux dans le quartier, l'îlot Bon-Pasteur, où se situe la chapelle du Bon-Pasteur, autre bâtiment historique dont le sort est incertain. Plus modeste, mais plus âgée que l'église Saint-Jean-Baptiste, la chapelle appartient à la Société québécoise des infrastructures. Quelques actions de l'organisme sont à venir, dont un circuit de visite incluant l'église Saint-Jean-Baptiste, l'église Saint-Dominique et la chapelle du Bon-Pasteur, trois immeubles patrimoniaux classés. Mme Leclerc revient ensuite sur la question de la visibilité du conseil. Elle suggère que des assemblées aient lieu sur le site du Bon-Pasteur à l'occasion, de façon à faire connaître le CQSJB dans ce secteur comprenant 235 logements répartis dans sept coopératives d'habitation.

22-AGA-05 Fermeture du scrutin, dépouillement et annonce des résultats

M. Daniel Leclerc invite Mme Anne à faire la lecture des résultats, qui incluent les votes effectués par le biais du sondage Zoom, ainsi que ceux reçus par téléphone.

Résultats

Administrateurs élus pour des mandats de deux ans se terminant à l'assemblée générale annuelle d'avril 2024 :

- M. Charles Beaudoin-Jobin
- William Philippon

Administrateurs élus pour des mandats de deux ans se terminant à l'assemblée générale annuelle d'avril 2024 :

- Mme Marie-Andrée Lefebvre
- Mme Rose Savard-Paquet

M. Fabien Abitbol, Mme Claudia Nguyen, Mme Ludivine Piacentile et Mme Virginie Couillard sont éligibles pour les trois postes cooptés disponibles, nommés à la discrétion des administrateurs élus.

22-AGA-06 Période d'information de la conseillère municipale

Mme Mélissa Coulombe-Leduc félicite les nouveaux élus et les administrateurs réélus. Ayant elle-même œuvré au sein du conseil de quartier, elle affirme valoriser leur engagement, qu'elle juge nécessaire. Elle souhaiterait d'ailleurs que cet engagement soit davantage reconnu. Elle félicite également le travail du CA dans l'élaboration du plan d'action, se disant très heureuse de voir ce travail aboutir, et en profite pour souligner l'engagement de l'équipe sortante.

Mme Coulombe-Leduc poursuit avec les points d'information. La trousse de nettoyage autonome de graffitis sera disponible pour les résidents à la quincaillerie du quartier. Le conseil en fera la promotion. Saint-Jean-Baptiste fait également partie des quartiers ciblés pour une corvée de nettoyage organisée par le Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale nationale. Il s'agit d'une activité d'insertion professionnelle dans le cadre de laquelle des jeunes sont embauchés pour nettoyer certains tronçons de rue, le tout sous la supervision de l'équipe de Graff'Cité. Le tronçon de la rue Saint-Olivier situé entre la côte De Salaberry et la rue Saint-Augustin sera donc nettoyé dans la semaine du 24 août prochain. Le tout ne se fera qu'avec l'accord des propriétaires des immeubles concernés. Mme Coulombe-Leduc invite donc les citoyens habitant sur la rue Saint-Olivier à aviser leurs propriétaires s'ils souhaitent profiter de la corvée de nettoyage.

Mme Coulombe-Leduc revient ensuite sur la question des toits verts et murs végétalisés, exclue de la récente consultation de la Ville sur l'agriculture urbaine. Elle confirme que l'agriculture est permise sur les toits d'immeubles résidentiels (usage habitation). Les toits verts y sont donc autorisés. Par ailleurs, rien dans la réglementation en place n'empêche les murs végétalisés. Le verdissement étant un enjeu majeur dans le quartier, elle croit qu'il serait bon de faire la promotion de ces possibilités.

Dans le même ordre d'idées, un appel à proposition de la Ville se terminant au début du mois d'avril touchait le verdissement et la déminéralisation. La conseillère municipale déplore le fait que l'on voie souvent passer ces appels à proposition à la dernière minute et qu'il soit alors difficile de monter un dossier dans un délai de quelques semaines. Elle souhaite ainsi que le conseil puisse mieux tirer profit de ces appels en identifiant à l'avance les projets potentiels et ses partenaires, de façon à agir rapidement lorsque des opportunités se présentent. Il serait possible, notamment, de créer un comité « Verdir Saint-Jean-Baptiste ». À ce propos, elle rappelle à tous les citoyens présents qu'il n'est pas nécessaire d'être élu pour s'impliquer dans l'un ou l'autre des comités chapeautés par le conseil, dont le comité verdissement.

Les dates du nettoyage des rues sont à surveiller dans la carte interactive de la Ville, qui précise la semaine pendant laquelle auront lieu les différentes interventions. Les tréteaux pourront être positionnés dans les rues jusqu'à 15 h la veille du nettoyage. Elle en profite pour saluer l'initiative du conseil, qui a voté une résolution pour mener une corvée de nettoyage avec les citoyens, action à laquelle elle compte participer.

À propos de la résolution sur les rues partagées hivernales, la conseillère mentionne que la mise en place de rues partagées permanentes nécessite certes de revoir toute la géométrie du secteur, mais qu'il s'agit bien du type d'initiative qui est encouragée par son administration pour favoriser la mobilité active dans les quartiers centraux. En ce sens, elle rappelle la consultation écrite qui a eu lieu à propos de différents tronçons de rues dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, tronçons qui feront l'objet de travaux majeurs et pour lesquels on souhaite repenser l'aménagement. Plusieurs options sont envisageables : plantation d'arbres, mise en place de pistes cyclables, aménagement de rues partagées, etc. Elle invite les citoyens à réfléchir à ce qu'ils souhaitent voir se réaliser,

mentionnant qu'il sera nécessaire de faire des choix et donc, de renoncer à certains projets. Dans la semaine du 16 mai aura lieu une séance de consultation publique sur ces mêmes tronçons.

Dans la même semaine aura lieu une séance de consultation publique sur l'insertion souterraine pour le tramway dans Saint-Jean-Baptiste. Il s'agira d'une soirée d'échange et d'information sur le sujet.

Concernant le Sommet des aînés, qui a eu lieu les 19, 20 et 21 avril, un rapport de consultation sera produit sous peu, afin que des actions adaptées aux différents arrondissements soient mises en branle rapidement.

Finalement, à propos de l'église Saint-Jean-Baptiste, la conseillère rappelle la consultation menée à pareille date l'an passé par l'Institut canadien de Québec, qui avait alors sondé différents organismes communautaires du quartier. Le rapport produit leur a finalement été présenté. Il est maintenant temps de passer à l'étape suivante, mais elle ne peut en dire plus pour le moment. Cela dit, il s'agit d'un dossier qui lui tient à cœur et pour lequel elle avait d'ailleurs commencé à s'impliquer dans le conseil de quartier à l'époque.

22-AGA-07 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 avril 2021

Résolution 22-AG-01

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2021 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

22-AG-08 Rapport annuel et états financiers 2021

➤ Présentation du rapport annuel

Mme Alexandra-Maude Grenier présente les différentes parties du Rapport annuel 2021, qui sera rendu disponible en ligne sur le site de la Ville de Québec.

➤ Présentation des états financiers

Mme Maggy Desgagnés présente les états financiers du conseil de quartier pour l'année 2021. Ceux-ci peuvent être consultés à la fin du rapport annuel.

➤ Période de questions et de commentaires du public

On demande quelles sont les sources de financement du conseil, et si ce dernier peut bénéficier d'une aide lors de la réalisation de projets spécifiques.

Mme Desgagnés explique qu'un budget de fonctionnement d'environ 1500 \$ l'an est octroyé au conseil. Sinon, par le biais de résolutions, il est possible d'obtenir des subventions pour la réalisation de projets concrets. D'autres sources de financement peuvent également être trouvées. Par le passé, la coopérative Desjardins a notamment financé des projets.

➤ Ratification du rapport annuel et des états financiers

Résolution 22-AG-02

SUR PROPOSITION DE MME MAGGY DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel de l'année 2021.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 22-AG-03

SUR PROPOSITION DE MME MAGGY DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU de ratifier les états financiers de l'année 2021.

Adopté à l'unanimité.

➤ Nomination des signataires (deux) des états financiers

Résolution 22-AG-04

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU de nommer Mme Maggy Desgagnés, trésorière, signataire des états financiers de l'année 2022.

SUR PROPOSITION DE MME MAGGY DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU de nommer Mme Alexandra-Maude Grenier, présidente, signataire des états financiers de l'année 2022.

Adopté à l'unanimité.

22-04-09 Période du public

Mme Alexandra-Maude Grenier explique que la volonté du CQSJB est de mettre en place différents comités qui s'intéresseront à chacun des axes du plan d'action. Elle invite donc tous les citoyens à y participer. Ceux qui s'intéressent à l'un ou l'autre des dossiers présentés peuvent contacter le conseil par courriel ou via sa page Facebook.

22-AGA-10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 45 par Mme Alexandra-Maude Grenier, dûment appuyée par Mme Maggy Desgagnés, que la séance soit levée.